

RÈGLEMENT DES FOULEES DE SAINT HILAIRE

dimanche 16 juin 2024

Cette journée est organisée par l'Association FEST'HILAIRE et le Sport Athlétique Fontenaisien (SAF) qui apporte son appui technique ; elle se déroulera aux Halles situées à proximité de la Mairie de Saint Hilaire des Loges.

Cet événement reçoit l'appui et le concours de la Municipalité de Saint Hilaire des Loges, de partenaires privés et institutionnels.

Programme :

Les Foulées de Saint Hilaire, course sur routes et chemins : Départ à partir de 9h15 et arrivée en face des Halles à St Hilaire des Loges.

2 distances proposées :

- 10 km départ 9h30 solo ou duo ouvertes à tous et à toutes à partir des cadets âgés de 16 ans licenciés FFA et non licenciés
- 20 km solo ouvertes à tous et à toutes licenciés FFA et non licenciés

L'Hilairoise, randonnée ouverte à tous et à toutes sur le même parcours, départ libre à partir de 8h

Inscriptions et retrait des dossards :

Les inscriptions pourront se faire à l'avance

- Par courrier à **Mr LARDY Alain 2 rue du Ruisseau 85240 St Hilaire des Loges (Joindre un chèque à l'ordre de l'Association FEST' HILAIRE)**
- En ligne sur le site <https://runheure.fr/lesfouleesdesthilaire-2024> avant le **15 juin 18h**

Les inscriptions seront également possibles sur place à partir de 8h (clôture à 9h00)

Le retrait des dossards aura lieu le dimanche sur **place aux Halles de Saint Hilaire des Loges** à partir de 8h.

A l'inscription, il vous sera demandé soit

- Une **attestation PPS** pour les non licenciés (Parcours prévention santé) à imprimer ou à télécharger de moins de 3 mois délivrée par la FFA sur le site <https://pps.athle.fr/>
- Un **certificat médical** pour les non licenciés à défaut datant de moins d'un an avec pour mention « pas de contre-indication à la course à pied en compétition » ou « à la pratique du sport en compétition ».
- Votre licence en cours de validité FFA / FFTRI pour les licenciés.

Pour les mineurs doit être ajouté une autorisation parentale.

Une pièce d'identité pourra également être demandée lors du retrait du dossard.

Les parcours et sa sécurité : Cette épreuve nature individuelle de 10 km et 20 km est composée pour moitié de sentiers et chemins complétée par de petites routes de campagne.

A noté : Passage à gué au 16km

Un dispositif de balisage sera mis en place et un ravitaillement tous les 5 km et à l'arrivée. L'ouverture et la fermeture de la course se feront par plusieurs vététistes. Signaleurs de course et secouristes(Protection Civile) seront sur le parcours et à l'arrivée.

*Les participants devront respecter le code de la route et le parcours officiel ; et ne pas franchir ou dépasser les rubalises et barrières de sécurité mises en place. Aucun accompagnement (moto, vtt, et coureur sans dossard) ne sera admis sur le circuit et à l'arrivée

Assurance :

Conformément aux dispositions légales, les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité, celles de leurs préposés et tous les participants. Les non-licenciés s'engagent à posséder une assurance individuelle de responsabilité civile et corporelle. Si cette clause n'est pas respectée, les organisateurs ne pourraient être tenus responsables en cas d'accident et déclinent toute responsabilité quant aux défaillances physiques ou litiges qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

Annulation de course :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

* Sous réserve l'organisation s'engage à respecter toutes les mesures sanitaires liées à la Covid19 pour le bon déroulement de l'évènement.

Droit à l'image : Par l'acceptation de ce règlement vous autorisez les organisateurs ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser sur tous supports, les photos ou vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation aux « Foulées de Saint Hilaire » le 16 juin 2024 à Saint Hilaire des Loges.

CLASSEMENTS

La Chronométrie sera effectuée par puce à la chaussure. Il sera établi un classement général, prix non cumulables. Résultats proclamés sous les Halles de St Hilaire des Loges vers 12h15.

Récompenses :

Un lot sera remis à chaque participant de la course nature de 10 km et 20 km
Des récompenses seront remises aux 3 premières et 3 premiers du classement scratch, aux premiers locaux du 10km solo et duo et 20km solo ainsi que différents lots distribués par tirages au sort. Les lots seront attribués aux participants présents lors du tirage au sort des dossards.

Tarifs :

Les Foulées de St Hilaire (course)

- **10 km solo** : 10€ Non Licencié (hors commission en ligne) et à l'avance
8€ Licencié (hors commission en ligne) et à l'avance
12€ Pour tous si inscription sur place close à 9h
- **10 km duo** : 15€ Licencié ou non licencié (hors commission en ligne) et à l'avance
20€ pour tous si inscription sur place close à 9h
- **20 km solo** : 15€ Non Licencié (hors commission en ligne) et à l'avance
13€ Licencié (hors commission en ligne) et à l'avance
20€ Pour tous si inscription sur place close à 9h

L'Hilairoise (rando)

Pour tous 4€ (hors commission en ligne) et à l'avance, gratuit pour les – de 16 ans
Pour tous 5€ si inscription sur place, gratuit pour les – de 16 ans